



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-deuxième session

182 EX/ONG/1 Prov. Rev.  
PARIS, le 3 août 2009  
Original anglais

## COMITÉ SUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES (9-10 septembre 2009)

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ<sup>1</sup> (annoté)

Point	Titre	Référence	Document
	<b>RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES, LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES</b>		
50	<p>Relations avec les organisations internationales non gouvernementales, les fondations et institutions similaires</p> <p>Dans le cadre de la poursuite du processus de revitalisation et de renforcement du rôle du Comité sur les ONG, l'ordre du jour de la session de deux jours du Comité comprend : une table ronde sur le bilan et les perspectives des travaux du Comité et un forum ouvert sur « L'action de l'UNESCO pour faire face au changement climatique : participation et engagement civique des ONG ». Le document 182 EX/50 rend également compte d'autres questions relatives à la coopération avec les ONG.</p> <p>Décision proposée : prendre note des discussions tenues dans le cadre des débats thématiques et encourager le Comité sur les ONG à poursuivre ses efforts en vue de resserrer la coopération de l'UNESCO avec les ONG.</p>	<p>Directives concernant les relations de l'UNESCO avec les organisations non gouvernementales (sections I.1 ; IV.4.1 ; VI.1 et VI.2) et les fondations et d'autres institutions similaires (article II.3) 174 EX/Déc., 31 34 C/Rés., 59</p>	182 EX/50

<sup>1</sup> Le numéro du point est celui de l'ordre du jour du Conseil exécutif (182 EX/1 Prov.).